

----- Message transféré -----

Sujet : [INTERNET] enquete bassin versant de la Seiche

Date : Wed, 24 Apr 2019 11:14:44 +0200 (CEST)

De : mtsachet <

Répondre à : mtsachet <

Pour : enquete.bassinseiche@gmail.com

Madame, la commissaire enquêtrice

Le 24 avril 2019

La lecture de ce dossier et les actions proposées nécessitent à mon avis quelques observations.

Par les travaux proposés, on pense améliorer la qualité de l'eau, par des actions physiques et mécaniques. Alors que cette mauvaise qualité est essentiellement la conséquence des pratiques agricoles ou des activités économiques et humaines, y compris rejets divers des stations d'épuration, ainsi que du lessivage des zones imperméabilisées par l'urbanisation, les constructions diverses et couvertures de sols, routes, chemins etc.

Les remembrements qui ont supprimé les haies et les talus participent à des écoulements rapides, l'eau ne stagne plus dans les fossés, les pluies lessivent les sols et aggravent les inondations.

Ce n'est pas non plus l'arasement des seuils de moulins qui améliorera la qualité de l'eau, l'eau qui coule lentement avant le barrage peut se décantier et lorsqu'elle passe dans la chute il y a une oxygénation très importante...

La Seiche et ses affluents sont des rivières de plaine, à écoulement lent, peu de dénivelé, donc si l'on ne conserve pas des barrages qui permettent des réserves, on a une rivière quasi à sec toute l'année, avec des niveaux d'eau faibles. Or la hauteur d'eau nécessaire pour les poissons est de l'ordre de 50 cm. Après arasement de seuil ou baisse des vannes il n'y a plus cette hauteur d'eau suffisante sauf en quelques endroits isolés qui ne permettent pas le déplacement des poissons entre zones, ni leur survie dès lors que la température de l'eau augmente.

Il est donc nécessaire de garder la ligne d'eau en place depuis plusieurs centaines d'années, les moulins de la Seiche ont au moins plus de 500 ans, on en trouve traces bien avant 1789. L'équilibre de la faune et de la flore et la biodiversité se sont organisés depuis ce temps auquel nos ancêtres plus proches de la nature avaient utilisé l'écoulement de l'eau pour l'énergie et beaucoup d'autres usages.

Baisser la ligne d'eau met en péril les bâtiments moulins et toutes constructions proches du bord de l'eau. Les fondations en pierre et bois souffrent de dessiccation accélérée et les dommages arrivent très rapidement. L'administration qui imposerait de tels assèchements pourrait être appelée en responsabilité par des propriétaires.

Restaurer les milieux aquatiques et les zones humides, comment peut-on le faire si l'on baisse les niveaux de l'eau, je connais des bras de contournements qui sont maintenant asséchés alors qu'ils étaient des frayères naturelles, les poissons, anguilles brochets etc., profitant d'un niveau plus élevé de l'eau en fin de printemps pour passer dans ces frayères.

Il faut garder la ligne d'eau, aider les propriétaires riverains à entretenir, consolider les berges en encourageant les plantations adéquates, lutter contre la prolifération des ragondins, enlever les embâcles, voir à améliorer la gestion des vannes de barrages, améliorer les pratiques agricoles de façon générale mais aussi pour les parcelles proches des cours d'eau.

Garder la ligne d'eau permet d'avoir des réserves d'eau pour la saison seiche. L'été en période de sécheresse on demande de conserver les niveaux derrière les barrages, (voir arrêtés préfectoraux de ces dernières années). Qu'en sera-t-il si on laisse filer l'eau l'hiver et toute l'année.

N'oublions pas les activités de loisirs, canoë, pêche, ni l'hydro électricité. Des atouts à exploiter.

Araser les seuils, prôné pour la continuité écologique est une hérésie, une directive européenne mal interprétée par La France. Et cela coûte un argent fou...

M. et Mme Sachet propriétaires de moulin, sur la Seiche, concerné par l'abaissement de la ligne d'eau.